



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION ET/OU DE PRELEVEMENT DE GIBIER DANS LE MILIEU NATUREL

(Arrêté interministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée)

Demandeur : Je soussigné(e)

Nom – Prénom :

Agissant au nom de

(S'il s'agit d'une personne morale : société, association, ...)

Adresse :

Code postal – commune :

Tel :

sollicite l'autorisation de (**cocher la case correspondante**)

prélever dans le milieu naturel introduire dans le milieu naturel

prélever et introduire dans le milieu naturel (*dans le même département*)

les animaux suivants (**espèce(s) et nombre d'animaux de chaque espèce**)

	Sanglier	Chevreuil	Daim	Cerf élaphe	Cerf sika	Lapin de garenne	Autres (<i>préciser</i>)
Nombre							

Pour les sangliers :

Animaux caryotypés ou issus de caryotypés oui non

Animaux issus d'un élevage déclaré : - indemne de la maladie d'Aujeszki : oui non

- indemne de la peste porcine classique : oui non

1°) **Finalité de la reprise et/ou du lâcher (cocher la case correspondante)**

- Réintroduction dans le milieu naturel aux fins de renforcer la population de l'espèce dans un autre secteur géographique
- Etudes scientifiques
- Relâcher des animaux dans un enclos de chasse ou sur les territoires d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial
- Autre objectif – **Dans ce cas, préciser** :

2°) **Provenance des animaux (cocher la case correspondante)**

Prélèvement dans le milieu naturel (préciser le lieu) :
.....
.....

Elevage(s) (n° d'élevage, nom du propriétaire, coordonnées complètes et numéro de téléphone) :
.....
.....

3°) Destination géographique des animaux - identification du lieu d'arrivée

.....
.....
.....

4°) Modalités techniques de l'opération et engins autorisés

.....
.....
.....

5°) Période(s) et lieu(x) de la capture

.....
.....
.....

6°) Période(s) et lieu(x) de l'introduction

.....
.....
.....

J'atteste que je bénéficie de l'accord du(des) propriétaire(s) ou du(des) détenteur(s) de droit de chasse sur les terrains concernés par l'introduction et/ou le prélèvement dans le milieu naturel.

Le à

Signature du demandeur

Partie réservée au service instructeur

 Avis de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre

NB

- ❖ **Le transport s'effectuera dans des véhicules agréés pour le grand gibier concerné (le véhicule utilisé et le chauffeur doivent détenir l'agrément délivré par les services vétérinaires de leur département)**
- ❖ **La demande d'autorisation est à adresser à la DDT du département du lieu de lâcher pour une introduction dans le milieu naturel et à la DDT du département du lieu de capture pour un prélèvement dans le milieu naturel. En cas d'introduction et de prélèvement sur des départements distincts, il convient d'effectuer deux demandes d'autorisation : une demande de prélèvement adressée à la DDAF du lieu de capture et une demande d'introduction adressée à la DDT du lieu de lâcher.**
- ❖ **LA DEMANDE DEVRA ÊTRE TRANSMISE AU MOINS 8 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE DE L'OPÉRATION**

**La présente demande doit être retournée à la Direction départementale des territoires de la Nièvre
2 rue des Pâtis – BP 30069 - 58020 NEVERS CEDEX
 03.86.71.52.84 – Fax : 03.86.71.52.79**